

DSIA

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

Cotonou, le 18 janvier 2017

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL

CABINET

N° 17-0197/EMG/CAB/SA



DSIA	
Secrétariat Administratif	
N° 556 de 18/01/17	
INFO	ACTION
	SAR
	SST
	SPBF
	SMI
	RAA
	SAV
	SFOP
	C <sup>e</sup> cie
	SP
	SA

NOTE DE SERVICE

Objet : Sensibilisation sur le paiement des primes spécifique et de rendement

Depuis quelques jours, des soldats font circuler sur les réseaux sociaux des fausses informations concernant le retard dans le paiement des primes spécifiques du 2<sup>ème</sup> semestre et des primes de rendement du 4<sup>ème</sup> trimestre de l'année 2016. Ces informations tendent à rendre le Haut Commandement Militaire responsable de ce retard. Certains militaires commettent même des tiers à porter leurs réclamations sur les ondes radiophoniques.

Face à ce comportement qui n'honore pas les Forces Armées Béninoises (FAB), il convient de rappeler aux personnels militaires que les différentes primes ci-dessus sont allouées aux Agents Permanents de l'Etat (APE) civiles et militaires, et que le décaissement des fonds obéit à des règles précises.

Le relatif retard dans le paiement de ces primes ne peut donc être imputé au Haut Commandement Militaire dans la mesure où les dispositions sont en cours pour que le Ministère de l'Economie et des Finances à travers le Trésor Public rende disponible les fonds pour la satisfaction des APE, et donc des militaires.

En tout état de cause, il est intolérable que les militaires s'illustrent dans des réclamations de quelque nature que ce soit par des voies contraires au règlement militaire.

Les Chefs d'Etat-Major d'Armée, de Forces et le Directeur Général de la Gendarmerie Nationale prendront toutes les dispositions pour sensibiliser les personnels militaires placés sous leurs ordres respectifs, afin de mettre fin à ces pratiques qui ternissent l'image des Forces Armées Béninoises.



*Signature*

Le Général de Brigade Laurent AMOUSSOU

Chef d'Etat-Major Général

DESTINATAIRES :

A titre de compte rendu

- MDPRCDN

Pour action

- CEMAT - CEMFN - DGGN - CEMFA

- Chefs Pôle EMG & C/CAB CEMG

- Directeurs Organismes Interarmées.

- A/C